



Comité de Pilotage

Compte-rendu de la réunion n°3



Jeudi 16 juin 2016, Salins des Pesquiers, Hyères



Résumé :

Le comité de pilotage s'est tenu le 16 juin 2016 aux salins des Pesquiers, sur la commune d'Hyères. Une présentation du bilan de la première année d'activité du PAC Var a été réalisée auprès des membres du COPIL, par la chef de projet national, mais également par Thomas Binet, directeur du bureau d'étude Vertigolab (présentation de l'étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral), et Antoine Lafitte, chargé de mission au sein du Plan Bleu (présentation de la cartographie des risques côtiers). Le Plan d'Action réactualisé du PAC Var ainsi que le compte-rendu du Forum Terre-Mer ont été soumis à l'avis des membres du COPIL.

L'après-midi a été consacré à la restitution des groupes de travail et à un temps d'échange et de validation au sujet des futures actions du PAC. Les participants se sont notamment prononcés sur le projet d'étude de psychologie sociale de l'environnement : au regard des différents sujets proposés, les acteurs ont préféré s'orienter vers une autre démarche dans un premier temps, en rattachant cette étude à un large sondage de la perception du littoral par les varois (sur le modèle du premier sondage lancé en amont du premier Forum), et au diagnostic des politiques de gestion de la mer et du littoral dont les résultats seront affinés. La proposition de créer un nouveau groupe de travail « déchets » a par ailleurs été écartée, les membres du COPIL ayant signalé que de nombreux acteurs intervenaient déjà en la matière. Il en a été de même de la proposition de position commune entre les PAC France et Italie sur la notion d'interaction terre-mer, et ce, dans l'attente de la stratégie nationale française pour la planification spatiale maritime.

1. Bilan de la première année d'activité du PAC Var

Le bilan de la première année d'activité a été décliné en trois axes.

✓ **Axe 1 : Identifier et soutenir des démarches s'inscrivant dans la mise en œuvre du protocole GIZC**

L'identification des démarches s'inscrivant dans la mise en œuvre du protocole GIZC a été réalisée dans le cadre de l'**étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral** confiée au bureau d'étude VertigoLab.

En sus de ce travail, la première année d'activité du PAC a également été l'occasion de réunir des **groupes de travail** thématiques. Les groupes « érosion côtière et submersion marine » et « ports et bassins de navigation » se sont ainsi réunis au cours de l'automne 2015 et en juin 2016, et le groupe « archipels d'excellence » en décembre dernier. Ces groupes ont permis de favoriser les synergies entre différents acteurs territoriaux, et d'identifier des démarches pouvant faire l'objet d'un soutien de la part du PAC Var. Suite à la première réunion du groupe de travail « érosion côtière et submersion marine », un **appui administratif au montage du projet Maregot (Marittimo)** a par exemple été fourni sur le site des Vieux-Salins d'Hyères. Une réponse quant à la sélection du projet sera donnée à la fin du mois d'octobre 2016.

✓ **Axe 2 : Impulser la construction d'une gouvernance terre-mer cohérente à l'échelle du territoire du Var**

Le Forum Terre-Mer

Le premier Forum Terre-Mer du Var s'est réuni le 31 mars 2016, sur la commune de Grimaud. L'objectif de cette première édition a été de favoriser l'émergence d'une communauté de destin autour de la Gestion Intégrée des Zones Côtières, par la création d'un véritable dialogue entre les acteurs terrestres et marins permettant de faire remonter leurs attentes respectives et communes. Le Forum a également permis de réfléchir à la manière de bâtir ensemble un lieu d'échange efficace et une gouvernance solide à l'échelle du territoire varois, laquelle pourrait perdurer dans le temps.

Le Forum a été suivi par une centaine de participants représentant un large panel d'acteurs. Divers travaux en cours ont pu être présentés, à l'instar de l'outil d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral au regard du protocole GIZC développé par le bureau d'étude VertigoLab, de la cartographie des risques côtiers réalisée par le Plan Bleu, et de l'exposition photographique « Prendre la Mer pour regarder la Terre » présentée par l'ARPE.

S'en sont suivies deux tables-rondes dédiées à l'adaptation de l'économie littorale aux changements globaux, ainsi que deux ateliers au cours de l'après-midi, qui se sont penchés sur la question de savoir comment consolider la communauté terre-mer du Var et comment passer de la connaissance à la décision.

Les conclusions des deux ateliers :

Comment structurer/consolider la communauté terre-mer du Var?

- Partager l'initiative, dès le départ (« *faire ensemble, c'est déjà structurer* ») ;
- Se (re)connaître, bâtir une identité commune ;
- Bâtir une instance de légitimation, qui portera les solidarités territoriales.

Comment passer de la connaissance à la prise de décision?

- Conduire un travail sur l'émergence de la connaissance et son appropriation ;
- Revoir nos modes de communication de l'information ;
- Travailler de manière transdisciplinaire.

Les actes du Forum et les présentations diffusées lors de cette journée ont été mis en ligne sur le site du PAC Var : <http://www.pacvar.fr/forum-terre-mer/forum-mars-2016>

Afin de profiter de la dynamique initiée et de continuer à fédérer les acteurs terre-mer du territoire varois, **une seconde édition du Forum sera organisée au mois de novembre 2016.**

Le sondage « les varois et leur littoral »

Un sondage sur la vision que les varois ont de leur littoral a été testé en amont du premier Forum Terre-Mer du Var. Celui-ci a été complété par 80 personnes. Les premiers résultats confirment le besoin de chercher à comprendre davantage les attentes des acteurs vis-à-vis de la mer et du littoral : quelle perception de ces territoires? Quels souhaits pour leur futur ? Le PAC poursuivra ainsi les efforts engagés en vue de cette compréhension dans les prochains mois, en revenant vers les varois avec un sondage perfectionné. Les résultats devraient être présentés lors du Forum de novembre.

✓ Axe 3 : En tirer des enseignements répliquables et les diffuser, en France et en Méditerranée à travers le réseau des projets PAC

Un travail de cartographie des risques côtiers sur le Var a été réalisé par le Plan Bleu, en recourant à un indice des risques côtiers. La méthodologie utilisée pourra être reproduite sur d'autres territoires.

Une coopération avec les autres projets PAC a par ailleurs été initiée dès le lancement du PAC Var, en associant notamment d'autres chefs de projet PAC. Cette coopération est renforcée avec le PAC Italie, actuellement en cours : une plateforme d'échange commune a été mise en place, et Andrea Di Tomassi, stagiaire commun aux PAC Var et Italie, a été accueilli en début d'année 2016.

2. Présentation de l'étude d'évaluation des politiques de la mer et du littoral au regard du protocole GIZC

Thomas Binet a assuré la présentation des résultats de cette étude débutée en janvier 2016. Dans le cadre de l'exercice réalisé, 21 politiques ont été sélectionnées, et 8 d'entre elles évaluées sur la base d'auditions.

Les critères d'identification pris en compte sont les suivants :

- critère géographique : la politique doit inclure l'ensemble ou partie du territoire du Var, et être a minima de niveau intercommunal
- critère thématique : la politique doit englober au moins deux thématiques (aménagement du territoire, paysage, patrimoine, qualité de l'eau, prévention des risques, environnement) ou secteurs (agriculture, industrie, pêche, aquaculture, tourisme et loisirs, infrastructures, activités marines ou côtières)
- critère fonctionnel : la mise en œuvre doit concerner la zone côtière et traiter des interactions entre la mer et le littoral. Les actions de la politique doivent être à visée opérationnelle. Le cadre doit être légal ou officiellement reconnu par une autorité publique. Les cadres non adoptés peuvent être prise en compte si les travaux ont déjà fait l'objet d'une consultation.

Le processus d'identification des démarches évaluées a suscité l'intérêt : l'on part en effet d'une interprétation collective selon laquelle une démarche concoure à la mise en œuvre de la GIZC, pour ensuite évaluer dans quelle mesure celle-ci répond aux différents objectifs posés par le protocole GIZC. La prise en compte de politiques sectorielles et communales pose notamment question : en effet, hormis pour l'OGS, celles-ci n'ont pas été retenues pour l'évaluation pour des questions de réalisation pratique bien que la GIZC ait justement vocation à les intégrer. L'agenda 21 de la Croix-Valmer, le seul à être « terre-mer », a notamment été évoqué.

Un besoin d'analyse particulière à réaliser sur les zones d'ombre a été souligné, avant de mettre en évidence les redondances et complémentarités éventuelles. Les superpositions peuvent en effet être problématiques comme bénéfiques : souvent, des répartitions de travail informelles se mettent en place, et d'autres fois certaines redondances sont clairement affirmées pour obtenir plus de financements. Les redondances non gérées se situeraient surtout au niveau communal, mais cela semble évoluer plutôt positivement ces dernières années, notamment grâce à des démarches telles que les Contrats de Baie ou l'Observatoire marin qui ont permis de préfigurer des intercommunalités.

3. Présentation du travail de cartographie des risques côtiers

Antoine Lafitte a présenté les premiers résultats de la cartographie des risques côtiers dans le Var, laquelle a nourri les discussions. A notamment été souligné tout l'intérêt de comparer les cartes de risque et de vulnérabilité, et a été abordée la question de la pondération des variables. Le besoin de cartographier les mêmes enjeux sur une période plus courte (2030) en prenant en compte différents scénarii du GIEC, a également été évoqué.

Le travail final donnera lieu à la production d'un rapport, de cartographies, et d'une base de données. Un projet de couplage des cartographies recourant à l'IRC, des Atlas de Zones Inondables (AZI), et des cartes de territoires à risque d'inondation (TRI) liées à la Directive Inondations est par ailleurs à l'étude. Il pourrait être envisagé de conduire ce travail sur le territoire varois, dans le cadre de l'accord Ramoge.

4. Validation du Plan d'Action du PAC Var

Pour des raisons juridiques, le plan d'action du PAC Var doit être annexé dans les mois à venir à l'accord conclu entre le Gouvernement et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement le 3 septembre 2014. Il est proposé de profiter de cette occasion pour actualiser ce Plan d'Action et le mettre plus en accord avec les orientations actuelles du PAC Var. Un projet de Plan d'Action réactualisé a ainsi été soumis à l'avis du COPIL. Le ministère souligne que cette réactualisation n'est pas exempte de conséquences car elle implique une signature de l'Ambassadeur délégué à l'environnement, mais n'émet pas d'opposition sur le principe. Les remarques sur ce projet seront communiquées au PAC Var avant le 4 juillet 2016. En l'absence de remarques, le projet de Plan d'Action sera considéré comme approuvé par les membres du COPIL.

5. Retour sur les groupes de travail

✓ Erosion côtière et submersion marine

Le groupe de travail « érosion côtière et submersion marine » s'est réuni le 14 juin au matin, à Toulon. Cette réunion visait à définir les lignes directrices d'un guide d'aide à la décision en matière de risques littoraux et de voir comment aboutir à sa réalisation en identifiant les éventuels partenariats possibles. Les participants ont mis en avant l'intérêt de l'approche historique et émotionnelle dans le domaine de la communication sur les risques naturels littoraux. A par ailleurs été proposée l'idée d'organiser un atelier « risques littoraux » lors du second Forum Terre-Mer du Var, avec des sous-ateliers par secteurs géographiques, pour présenter les résultats d'études et données disponibles dans les différents secteurs. La préconisation de la création d'un GIP Littoral ou d'un organe formalisé sous une autre forme, sera par ailleurs préconisée par le PAC Var, préconisation qui pourrait ensuite être relayée par le CESER PACA. S'agissant du guide d'aide à la décision, les axes de travaux prioritaires ont été définis. Les participants ont fait part de leur souhait de ne pas voir émerger un guide trop détaillé : de tels documents existent en effet déjà (cf. guide Cocorisco – annexe 3), et mieux faudrait réfléchir à des formats accessibles pour les élus, mais surtout pour le grand public qui pourra influencer sur l'orientation des politiques publiques locales. Plusieurs modèles et formats ont été évoqués, à l'instar de formations, du MOOC franco-canadien Flotrisco, ou du guide du Conservatoire du littoral sur le nettoyage raisonné des plages.

✓ Ports et bassins de navigation

Le groupe de travail « ports et bassins de navigation » s'est réuni la même journée, au cours de l'après-midi. L'objectif de la réunion était de parvenir à avancer sur la question gestion dynamique des ports et bassins de navigation. La qualité des échanges, enrichissants et animés, et le format de la réunion, ont été salués par les participants. La question des Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL), vues comme outil de développement durable des bassins de navigation, a longuement été discutée entre les différents protagonistes, de même que la problématique des « bateaux ventouses » et des navires abandonnés qui font obstacle à la gestion dynamique des ports. L'idée d'un label « port exemplaire/port durable », qui bénéficierait aux usagers des ports labellisés (avec un système de bonification tarifaire), a été proposée, ainsi qu'un passeport « bon écologique » pour les navires étrangers. A également été mis en avant le besoin de sensibilisation et de formation des navigants sur leur environnement, leurs obligations (assurance, responsabilité, entretien et coût de l'entretien), les alternatives à l'acquisition d'un navire (cobaturation), etc.

Le PAC Var accueille par ailleurs actuellement en stage Sébastien Loniewski, qui travaille sur la question des ports à secs et parcs à bateaux dans le Var. Les membres du COPIL ont souligné que les AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) pouvaient être un outil pour imposer certaines conditions d'insertion paysagères des installations de stockage, en terme de hauteur par exemple. Un travail a par ailleurs été mené par l'AUDAT et Ports Toulon Provence sur le sujet du stockage des bateaux à terre. Dans le cadre du SCOT Provence Méditerranée, un bureau d'étude travailla par ailleurs actuellement sur une méthode d'analyse de photographies aériennes et observera notamment les parcs à bateaux. Pour finir, la fédération des industries nautiques peut utilement être interrogée sur ce sujet.

✓ Archipels d'excellence

A été présentée le travail de réduction des pollutions lumineuses sur l'île de Port-Cros, porté par le Parc de Port-Cros, en partenariat avec l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN). A ce jour, plusieurs capteurs ont été posés sur l'île afin de mesurer ces pollutions, et une réunion d'information a été organisée en présence de plusieurs acteurs de l'île. Dans un deuxième temps, un programme d'action sera proposé : il s'agira de prendre des mesures concrètes pour réduire le niveau de pollution, le tout dans une logique de développement durable, ce travail permettant à la fois de réaliser des économies, de limiter le dérangement de la faune nocturne, et de préserver le bien-être humain.

6. Echanges et validation des futures actions

✓ Point sur le projet d'étude de psychologie sociale sur le passage de la connaissance à l'action

Les membres du COPIL ont été amenés à se prononcer sur plusieurs pistes de travail pour la réalisation d'une étude de psychologie sociale de l'environnement.

- 1- La préservation des ressources territoriales/patrimoniales : comment passer de la connaissance à l'action? (espaces de nature, pêche, eaux douce/marine, solidarités territoriales, etc.)
- 2- Les élus face aux risques littoraux: comment passer de la connaissance à la décision?
- 3- Le rôle des vecteurs d'information dans le processus du passage de la connaissance à la décision (dans la gestion des risques littoraux)

Au regard des trois sujets proposés, les acteurs ont préféré prolonger le temps de la réflexion, en rattachant cette étude à un **large sondage de la perception du littoral par les varois** (sur le modèle du premier sondage lancé en amont du premier Forum), et au diagnostic des politiques de gestion de la mer et du littoral dont les résultats méritent encore d'être affinés. Les membres du COPIL ont estimé plus cohérent de continuer à travailler dans un premier temps sur la gestion intégrée dans le Var en **identifiant les actuelles lacunes ne permettant pas de remplir 100% des objectifs du protocole GIZC**, pour ensuite faire appel dans un second temps à la psychologie sociale pour comprendre pourquoi dans les domaines où des lacunes ont été identifiées les élus ne passent pas à la prise de décision.

✓ Etude de la proposition de créer un groupe de travail « déchets »

Cette proposition n'a pas été retenue étant donné qu'il existe d'ores et déjà un groupe de travail sur ce thème sur la zone Ramoge. Le PAC Var s'associera plutôt aux réflexions de ce groupe de travail qui permet de mobiliser les partenaires italiens sur cette problématique partagée.

✓ Point sur l'évolution du Forum Terre-Mer

Le PAC Var doit continuer de poursuivre ses efforts pour réunir les élus varois lors du Forum Terre-Mer. L'idée d'une séance dédiée aux élus, éventuellement en partenariat avec des associations d'élus est à étudier.

✓ Avis sur le retour d'expérience PAC France/PAC Italie sur la notion d'interaction Terre-Mer

Au travers d'une note stratégique, le comité de pilotage du PAC Italie a proposé de bâtir un document technique conjoint avec le PAC France, pour une réflexion commune sur le concept d'« interactions terre-mer ». Le ministère a émis des réserves quant à cette proposition de position commune. Il souhaite que la stratégie nationale française pour la planification spatiale maritime puisse être définie en amont d'une éventuelle contribution du PAC Var. Aussi, dans l'attente de la définition de cette stratégie nationale, les membres du comité de pilotage ont préféré ne pas valider le principe de cette proposition de position commune.

7. Clôture de la journée et visite de site

Annexe 1 – Ordre du jour de la réunion



COMITE DE PILOTAGE DU PAC VAR

Jeudi 16 juin 2016 – Hyères

9h30- 12h : Activités et avancement général du projet

9h30 – 10h – Bilan de la première année d'activité du PAC Var - Elodie Doze

10h – 10h30 – Présentation du rapport de l'étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral
- Thomas Binet, VertigoLab
Echanges sur la présentation

10h45 – 11h15 – Présentation de la cartographie des risques côtiers sur le territoire du Var - Antoine Lafitte,
Plan Bleu
Echanges sur la présentation

11h30 – 12h – Validation du Plan d'Action du PAC Var

Pause déjeuner – Repas offert

13h30 – 15h30 : Retour sur les groupes de travail et validation des futures actions

13h30-14h30 – Retour sur les groupes de travail

Groupe « érosion/submersion » - Jean-Louis Loeuillard, Elodie Doze
Validation de la trame d'un projet de guide d'aide à la décision en matière de gestion des risques littoraux

Groupe « ports et bassins de navigation » - Jean-Philippe Morin, Elodie Doze
Validation des termes de référence de l'étude sur la gestion dynamique des ports et bassins de navigation

Groupe « archipels d'excellence » - Claire Mignet, Fabrice Bernard
Présentation du travail de réduction des pollutions lumineuses sur l'île de Porquerolles

14h30-16h – Echanges et validation des futures actions

Point sur le projet d'étude de psychologie sociale sur le passage de la connaissance à l'action
Etude de la proposition de créer un groupe de travail « déchets »
Point sur l'évolution du Forum Terre-Mer
Avis sur le projet de retour d'expérience PAC France/PAC Italie sur la notion d'interaction Terre-Mer

16h-17h : Visite des salins

Annexe 2 – Liste des personnes présentes



COMITE DE PILOTAGE N°3 – 16 juin 2016, HYERES

Institution	Représentant
Point Focal français du CAR-PAP, président du COPIL, délégué Europe et International du CDL	- Fabrice BERNARD <i>Délégué Europe et International du Conservatoire du littoral</i>
PAC Var	- Elodie DOZE <i>Chef de projet national</i> - Sébastien LONIEWSKI <i>Stagiaire</i>
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	- Charles Henri DE BARSAC <i>DAEI - Chargé de mission protection environnement marin et conventions mers régionales</i>
Direction départementale des territoires et de la mer du Var	- Carine BUZAUD <i>Adjointe mer et littoral</i>
Conseil Départemental du Var	- Jean-Louis LOEUILLARD <i>Chef du Service Mer et Littoral</i>
Parc national de Port Cros	- Claire MIGNET <i>Responsable du service EPITE</i>
Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	- Jean Philippe MORIN <i>directeur de l'observatoire marin</i>
Communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée	- Guirec QUEFFEULOU <i>Chargé de mission « contrat de baie des îles d'Or »</i>
Conservatoire du littoral (CDL), délégation PACA	- Sophie SEJALON <i>Déléguée adjointe de rivages PACA</i>
Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCI)	- Jean-Nicolas PHILIPPIN, <i>Responsable du développement territorial – Entreprises et territoires</i>
Plan Bleu	- Antoine LAFITTE, <i>chargé de mission</i>
VertigoLab	- Thomas BINET, <i>directeur</i>

Excusés :

Pierre BOISSERY, Agence de l'Eau

Nadia DECKERT, Ministère des affaires étrangères et du développement international

Thomas FOUREST, Agence Régionale pour l'Environnement

Céline MAURER, Agence des Aires Marines Protégées

Sylvain PETIT, CAR-PAP

Valérie RAIMONDINO, Conseil Régional